



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMPTE-RENDU

Paris, le 22 janvier 2026

9ème Groupe de Travail Égalité Professionnelle

19 janvier 2026 -

Garantir une meilleure articulation vie professionnelle, vie personnelle dans la Fonction publique

FO Fonction publique était représentée par Anne FLORENTIN en présentiel et par Valérie PUJOL et Valérie IMBERT en visio.

Le principal objet de cette réunion était l'intervention d'une experte : Hélène PERIVIER, économiste et directrice de recherche à l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques – OFCE - (Science Po), spécialisée dans l'analyse des inégalités entre femmes et hommes et les politiques sociales et familiales.

Hélène PERIVIER a expliqué que lutter contre les inégalités femmes / hommes passe avant tout par l'utilisation des politiques publiques pour matérialiser des conditions de vie des femmes et des hommes. En effet, il appartient aux politiques publiques de donner un cadre pour favoriser une articulation vie professionnelle et vie personnelle et une organisation familiale égalitaire.

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont constatées sur le taux d'activité de travail, le temps partiel, la ségrégation professionnelle (les métiers les moins rémunérateurs sont les plus féminisés), la chute salariale liée à l'arrivée des enfants non rattrapée, les inégalités salariales, le plafond de verre.

Face à ce constat partagé des inégalités persistantes, FO Fonction publique a évoqué la nécessité des moyens pour permettre aux DRH et aux services d'action sociale d'accompagner et d'informer les agents et les agentes sur leurs droits et sur les différents dispositifs existants concernant la parentalité et notamment les différents modes de garde. Concernant l'organisation du temps de travail permettant une articulation vie professionnelle et vie personnelle, c'est un sujet qui pourrait faire l'objet d'une sensibilisation ou d'une formation de l'encadrement supérieur.

Autres sujets abordés par FO Fonction publique qui concerne en grande majorité les femmes : la question de l'accompagnement des proches aidants et des familles monoparentales, des temps partiels subis comme les AESH, les horaires atypiques comme dans l'hospitalière et des forces de l'ordre. Ces inégalités sont aussi renforcées par la problématique du logement éloigné du lieu de travail pour des raisons économiques, entraînant un coût supplémentaire de frais de garde.

Pour FO Fonction publique, lutter contre les inégalités passe par des politiques publiques fortes, ce qui nécessite des moyens.

N.B. : La DGAFP a présenté des pistes de mesures d'amélioration qui pourraient être proposées tel que l'accompagnement des proches aidants, l'actualisation des guides de la parentalité, la mobilisation de la charte des temps, l'analyse du temps partiel (subi, choisi et lié aux métiers), l'implication des pères lors de l'arrivée d'un enfant, l'information des droits, l'accompagnement des familles monoparentales, sur le retour au travail, les salles d'allaitement, la formation professionnelle, les modes de garde (nombres de places, maillage territorial et horaires atypiques) ... *A suivre*